Envoyé en préfecture le 23/03/2023
Reçu en préfecture le 23/03/2023
Publié le
ID : 077-217704709-20230320-DELIB2023027-DE

Grille Tarifaire de la ville de TOURNAN-EN-BRIE

2022

Intitulé	Tarifs commerçants
Droits de place (profondeur maximale de 2 mètres)	
Places couvertes **(par place de 2 m de façade)**	
La première	6,94 €
La deuxième	8,00 €
La troisième et suivantes	9,25 €
Places découvertes Le mètre linéaire de façade	1,46 €
Place formant encoignure ou de passage supplément	2,10 €
Commerçant non abonnés	0,85 €
Droit de déchargement Véhicule ou remorque, l'unité	1,92 €
Droit de resserre Les commerçants laissant en permanenceà l'intérieur des marchés, des installations spéciales ou du matériel personnel, autre que des table, mais tels qu'étagères, billots, planchers, crochets, tringles, pancartes publicitaires etc. , paieront un droit de resserre calculé au mètre au prier journalier de	0,25 €
Redevance pour surveillance de parking Par commerçant et par séance uniquement les samedis	6,11 €
Droit Animation *Par commerçant et par séance*	2,60 €

Envoyé en préfecture le 23/03/2023
Reçu en préfecture le 23/03/2023
Publié le
ID : 077-217704709-20230320-DELIB2023027-DE

Grille Tarifaire de la ville de TOURNAN-EN-BRIE

1ER AVRIL 2023

Intitulé	Tarifs commerçants
Droits de place (profondeur maximale de 2 mètres)	
Places couvertes **(par place de 2 m de façade)**	
La première	7,15 €
La deuxième	8,24 €
La troisième et suivantes	9,53 €
Places découvertes Le mètre linéaire de façade	1,50 €
Place formant encoignure ou de passage supplément	2,16 €
Commerçant non abonnés	0,88 €
Droit de déchargement Véhicule ou remorque, l'unité	1,98 €
Droit de resserre Les commerçants laissant en permanenceà l'intérieur des marchés, des installations spéciales ou du matériel personnel, autre que des table, mais tels qu'étagères, billots, planchers, crochets, tringles, pancartes publicitaires etc. , paieront un droit de resserre calculé au mètre au prier journalier de	0,26 €
Redevance pour surveillance de parking Par commerçant et par séance uniquement les samedis	6,29 €
Droit Animation *Par commerçant et par séance*	2,68 €

Envoyé en préfecture le 23/03/2023
Reçu en préfecture le 23/03/2023
Publié le
ID : 077-217704709-20230320-DELIB2023027-DE

Grille Tarifaire de la ville de TOURNAN-EN-BRIE

1ER OCTOBRE 2023

Intitulé	Tarifs commerçants
Droits de place (profondeur maximale de 2 mètres)	
Places couvertes **(par place de 2 m de façade)**	
La première	7,36 €
La deuxième	8,49 €
La troisième et suivantes	9,81 €
Places découvertes Le mètre linéaire de façade	1,55 €
Place formant encoignure ou de passage supplément	2,23 €
Commerçant non abonnés	0,90 €
Droit de déchargement Véhicule ou remorque, l'unité	2,04 €
Droit de resserre Les commerçants laissant en permanenceà l'intérieur des marchés, des installations spéciales ou du matériel personnel, autre que des table, mais tels qu'étagères, billots, planchers, crochets, tringles, pancartes publicitaires etc. , paieront un droit de resserre calculé au mètre au prier journalier de	0,27 €
Redevance pour surveillance de parking Par commerçant et par séance uniquement les samedis	6,48 €
Droit Animation *Par commerçant et par séance*	2,76 €